

## PREPARATION AUX CONCOURS ADMINISTRATIFS

# Prépa concours Concours de rédacteur territorial

Session 2023

**Votre Contact** 

Eléonore CARPENTIER • 01 42 60 69 48 eleonore.carpentier@mercurelocal.fr



Mercure local - Groupe Mercure
Organisme de formation dédié au secteur public
agréé pour la formation des élus locaux

18 avenue de l'Opéra • 75001 Paris • 01 84 16 07 40 contact@mercurelocal.fr • www.mercurelocal.fr



# Votre préparation sur-mesure

### D UN SUIVI PERSONNALISÉ

Un suivi individuel de chaque candidat A partir de maintenant et jusqu'au concours Des épreuves d'entraînement

## DEN PRÉSENTIEL ET A DISTANCE

Ateliers de travail Connaissances et outils indispensables Méthodologie de l'épreuve

## DE UNE ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DÉDIÉE

Des formateurs issus du monde territorial Une équipe disponible

Mercure local propose de vous accompagner pour la préparation du concours de rédacteur territorial 2023.

Votre préparation s'articule autour d'une **formule de base** pour une préparation complète de votre épreuve d'admissibilité comprenant une journée de préparation intensive, des exercices, et 3 notes de synthèse, chaque semaine des éléments d'actualité de culture territoriale et un suivi personnalisé jusqu'à la date du concours.

En option, nous vous proposons des journées de formation de culture territoriale et une préparation à l'oral.

Contactez-nous: 01 42 60 69 48 • contact@mercurelocal.fr



## **FORMULE DE BASE**

# Prépa rédacteur territorial

#### **OBJECTIF**

L'objectif de cette formule de base est de préparer le candidat à la note à partir d'un dossier qui constitue l'épreuve d'admissibilité majeure du concours. Cette formule lui permet également d'acquérir des premiers éléments de culture territoriale.

L'épreuve de la note de synthèse avec propositions nécessite l'acquisition d'une méthodologie et un entraînement spécifiques.

Basée sur des cours de méthodologie mais surtout sur des entraînements à partir de sujets réels, cette préparation, indispensable à la réussite du candidat, lui permettra de se familiariser avec cette épreuve bien spécifique au concours de rédacteur territorial.

#### **PROGRAMME**

## Dune journée de méthodologie en présentiel

Analyse, tri, organisation de l'information Entraînement à la lecture rapide Gestion du temps Structure d'un plan détaillé

#### **D** Exercices

Des exercices à réaliser en autonomie Correction et échanges individuels avec le formateur Si nécessaire nouveau travail du candidat et re-correction par le formateur

#### **D** Entraînement

3 notes de rapport à rédiger en autonomie Correction et remise individuelle des copies par le formateur Puis correction de la copie par le candidat et re-correction par le formateur Tout au long de l'entraînement : échanges individualisés et réunions téléphoniques avec le formateur

▶ Suivi personnalisé du candidat, éléments de culture territoriale et propositions d'axes de travail tout au long de la préparation

#### **FORMAT**

La journée de méthodologie se déroule en présentiel dans les locaux de Mercure local à Paris (Opéra). La préparation se déroule entre mars 2023 et octobre 2023 selon un calendrier prévu à l'avance avec le candidat.

### **TARIFS**

Collectivité: 780€ TTC • Individuel: 330€ TTC



## **Option 1**

## Culture territoriale

## 4 journées de formation de culture territoriale

### **OBJECTIF**

Disposer d'une bonne culture territoriale est utile pour la réalisation de la note de synthèse puisqu'elle permet au candidat d'aborder sereinement les problématiques des collectivités locales et d'être efficace dans l'analyse des documents.

L'acquisition d'une bonne culture territoriale est également nécessaire à la réussite de l'oral d'admission.

A l'issue de ces quatre journées de formation, le participant maîtrisera les grands principes de l'environnement des collectivités.

#### **PROGRAMME**

## ▶ Formation 1 : Comprendre les collectivités territoriales

Les collectivités locales françaises

Le statut juridique

Les structures de décision

Les mandats locaux

L'intercommunalité

Les compétences des collectivités locales

Les modes de gestion des services publics locaux

## ▶ Formation 2 : Finances locales

Les grands principes budgétaires et comptables

Le vote du budget

Principales recettes et dépenses des collectivités

L'évolution des budgets locaux

Les marges de manœuvre financières

L'épargne et la structure de financement des investissements



## ▶ Formation 3 : Marchés publics

La réforme des marchés publics

Le cadre juridique et réglementaire des marchés publics

Les grands principes

Les types de marchés publics

Les procédures de passation des marchés

La dématérialisation des procédures

Les évolutions récentes

## **▶** Formation 4 : Métropole du Grand Paris

Le projet métropolitain

La construction d'une métropole attractive

Le changement du paysage institutionnel

L'organisation financière

#### **FORMAT**

Ces formations se déroulent chacune sur une journée (9h30 à 17h30) entre mars 2023 et octobre 2023 à Paris dans les locaux de Mercure local.

Les dates sont convenues en accord avec les candidats.

## **TARIFS**

Collectivité : 1 500€ TTC • Individuel : 500€ TTC



## **Option 2**

# Préparation à l'oral

## **OBJECTIF**

L'entretien oral du concours de rédacteur territorial opère une sélection importante entre les candidats et il est nécessaire de s'y préparer sérieusement.

Mercure local accompagne les candidats dans leur connaissance de l'environnement territorial, par la transmission chaque semaine de documents d'actualité et par des formations en présentiel.

Une fois l'épreuve d'admissibilité passée, Mercure local propose au candidat un véritable coaching à l'oral qui comprend une journée de formation en présentiel, un travail écrit sur l'exposé du candidat puis 2 oraux d'entraînement (en présentiel ou à distance).

## PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

## December 2015 Coaching à l'oral

Une journée de formation en présentiel

Exigences et composition du jury

Préparation et passages à l'oral

## Préparation de l'exposé du candidat

Préparation et rédaction de l'exposé du candidat de 10 mn

Travail et échange avec le formateur

Re-rédaction puis nouveaux échanges jusqu'à obtention d'un exposé « parfait »

#### **D** Entraînement à l'oral

2 oraux blancs réalisés dans les conditions réelles

Réalisés en présentiel ou par skype selon les possibilités du candidat

Débriefing et échanges personnalisés avec le formateur

## De Suivi du candidat jusqu'à la date de l'oral

#### **FORMAT**

La préparation à l'oral démarre dès la fin de l'épreuve d'admissibilité. La journée de méthodologie se déroule en présentiel dans les locaux de Mercure local à Paris (Opéra).

#### **TARIFS**

Collectivité: 800€ TTC • Individuel: 300€ TTC



### PRECISIONS COMPLEMENTAIRES

Le candidat sera suivi personnellement par le formateur référent et l'équipe de Mercure local tout au long de sa formation à partir de mars 2023.

Mercure local met tout en œuvre pour la réussite des candidats, celle-ci ne peut toutefois aboutir sans une implication réelle et un travail personnel du candidat.

#### **EQUIPE PEDAGOGIQUE**



Eléonore CARPENTIER,
Directrice de Mercure local
Diplômée de l'Institut
d'Etudes Politiques de Paris
et d'un Master

d'économétrie, Eléonore Carpentier a débuté sa carrière dans l'analyse financière des collectivités locales au sein du cabinet de conseil FCL, spécialisé dans le secteur local.

Elle a ensuite rejoint le Forum pour la Gestion des Villes et des Collectivités Territoriales où elle a dirigé l'Observatoire SFL, Statistiques et Finances Locales, avant d'être nommée Directrice des relations institutionnelles. En 2011, elle crée Mercure local, organisme de formation spécialisé dans la connaissance du secteur public et agréé pour la formation des élus locaux.



Fred LOUISY, Direction des Finances, Ville de Bourg-la-Reine

Spécialiste de l'analyse

financière des collectivités locales, Fred Louisy a travaillé à Massy puis au sein de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines avant de rejoindre la Direction des finances de la ville de Bourg-la-Reine.

Pédagogue de talent, Fred Louisy accompagne depuis 2011 les élus, les cadres territoriaux, les entreprises et les candidats aux concours de la fonction publique territoriale.

